

17ÈME FORUM VIOLENCES DOMESTIQUES

LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS D'INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL : SPÉCIFICITÉS DU MILIEU PÉNITENTIAIRE

Diane GOLAY

Responsables des Psychologues SMP

Psychologue, Psychothérapeute reconnue au niveau fédéral

Spécialiste en Psychologie Légale FSP

LE SERVICE DE MÉDECINE PÉNITENTIAIRE

- ✓ Placé sous la responsabilité du Prof. Hans Wolff, département de médecine communautaire, premier recours et des urgences, HUG.
- ✓ Rattaché fonctionnellement et hiérarchiquement département de la Santé
→ **indépendant** des structures pénitentiaires
- ✓ Prend en charge la médecine somatique et la psychiatrie pénitentiaire pour les patients détenus sur 7 sites à Genève.
- ✓ Adultes et mineurs, toutes les étapes du parcours judiciaire.

MISSIONS DU SMP

- ✓ Offrir des soins de qualité aux personnes détenues dans les prisons de la République et du Canton de Genève.
- ✓ Assurer des soins équivalents à ceux dont bénéficie la population en milieu libre.
- ✓ Appliquer les règles de droit médical et d'éthique professionnelle.
- ✓ Développer les actions de prévention et de promotion de santé en milieu carcéral.
- ✓ Améliorer la coordination avec les réseaux de soins externes.
- ✓ Développer la formation et l'enseignement concernant les aspects de la santé en milieu pénitentiaire, du droit médical et d'éthique.
- ✓ Développer la recherche et améliorer les connaissances concernant la santé en milieu pénitentiaire.

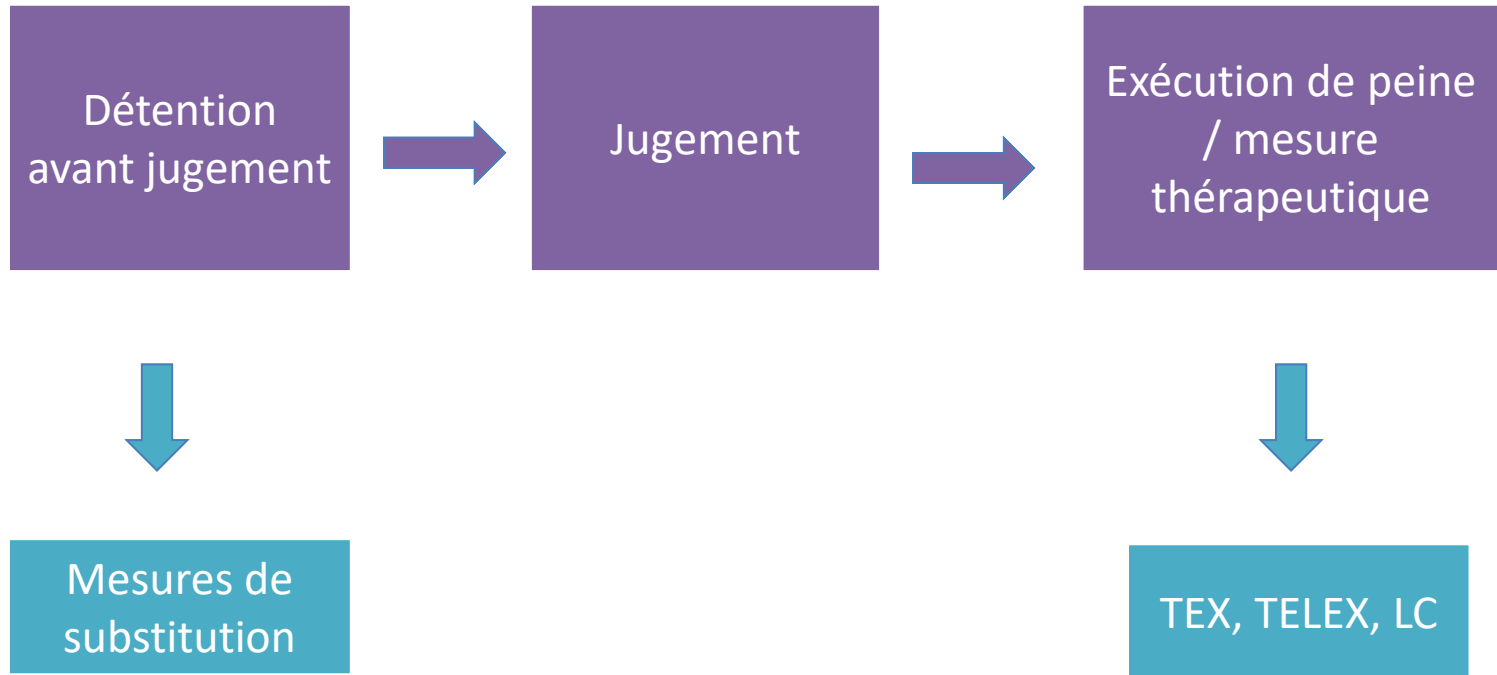
TYPES DE PATIENTS ET APPROCHES THÉRAPEUTIQUES

- ✓ Populations:
 - ✓ mineurs, jeunes adultes, adultes homme et femmes.
 - ✓ détention préventive, exécution de peine ou de mesures, détention administrative et ambulatoire.

- ✓ Approches thérapeutiques:
 - ✓ Différentes approches thérapeutiques (Analytique, systémique, TCC et techniques spécifiques, par exemple EMDR, approches médiatisées).
 - ✓ Suivis psychiatriques et psychothérapeutiques intégrés, psychothérapies individuelles, thérapies de groupe et de famille, évaluations cliniques structurées.

PHASES DU PROCESSUS JUDICIAIRE

Intervention du SMP à différentes étapes de la procédure:



AICS EN DETENTION

Au 23 octobre 2018

927 personnes détenues dans les établissements de détention pénale des adultes à GE

- **Dont 68 (7, 3%) pour des infractions contre l'intégrité sexuelle (art 187 à 200 + 213 CPS)**
- **28 en préventive, 20 en exécution de peines et 20 en mesures**
- **Dont 18 (1,9%) pour les articles 187 et 213 CPS.**

109 personnes non incarcérées (assistance de probation ou mesures ambulatoires par exemple) concernées par des infractions contre l'intégrité sexuelle (art 187 à 200 + 213 CPS)

- **Dont 43 (39%) pour les articles 187 et 213 CPS.**

ORGANISATION DES SOINS « PSY » EN DÉTENTION

En détention avant jugement:

- ✓ Bilan d'entrée infirmier
- ✓ Evaluation par le médecin premier recours / psychiatre
- ✓ Prise en charge psychothérapeutique à la demande du patient, sur signalement de l'équipe pluridisciplinaire ou du réseau
- ✓ Attention particulière pour les jeunes adultes, primodélinquants, délits graves et délits sexuels, cas médiatisés, cas psychiatriques,...
- ✓ Suivis réguliers psychiatres et / ou psychologue et / ou infirmier
- ✓ Rédaction de rapport de suivi thérapeutique, à la demande du patient et avec son consentement écrit (déliver du secret professionnel)
- ✓ Communication avec le réseau avec l'autorisation écrite du patient à différents moments (par ex: expertise, jugement, PES...)

ORGANISATION DES SOINS « PSY » EN DÉTENTION

Pour les patients sous mesure pénale:

- ✓ Réception du mandat thérapeutique du SAPEM
- ✓ Si non suivi par le SMP, évaluation rapide du psychiatre ou psychologue
- ✓ Prise en charge psychiatrique / psychothérapeutique au minimum mensuelle, le plus souvent hebdomadaire
- ✓ Si refus des soins: information au SAPEM
- ✓ Rédaction de rapport de suivi médico-psychologique 2 fois / année pour le SAPEM, avec délier du patient

QUELQUES SPÉCIFICITÉS DES SOINS PSYCHOTHÉRAPEUTIQUES EN DÉTENTION

- ✓ Plusieurs niveaux de responsabilité
- ✓ Cadre de travail très structuré, comprenant de multiples contraintes notamment sécuritaires
- ✓ Enjeux de la création de l'alliance thérapeutique, gestion des contre-attitudes
- ✓ Philosophie de soins
- ✓ Type de mandats
- ✓ Pluridisciplinarité et nécessaire communication d'informations
- ✓ Pression médiatique et politique
- ✓ ...

CIBLES DE TRAITEMENT HABITUELLES

- ✓ Déni, acceptation de la responsabilité
- ✓ Excitation, intérêt ou préférences sexuels déviants
- ✓ Dépendance sexuelle (sexual preoccupation), hypersexualité
- ✓ Colère ou hostilité envahissante
- ✓ Difficultés de gestion des émotions
- ✓ Impulsivité

CIBLES DE TRAITEMENT HABITUELLES

- ✓ Orientation antisociale
- ✓ Attitudes ou distorsions cognitives pro pédophiles / pro viol
- ✓ Difficultés avec l'intimité et relations proches conflictuelles
- ✓ Estime de soi
- ✓ Empathie, yc pour la victime
- ✓ Prévention de récurrence

Travailler la motivation!!!



DEROULEMENT TYPE SUIVI AICS INTRAFAMILIAL SMP

- ✓ Arrestation suite aux allégations de l'enfant
- ✓ Signalement par l'équipe infirmière le lendemain de l'entrée à CD
- ✓ Début de suivi (moment clé: expertise)
- ✓ Jugement, recours éventuel
- ✓ Transfert à la Brenaz (ou nouvelle prison) + transmissions nouvelle équipe
- ✓ Suivi CPC lors du passage en milieu ouvert

QUELQUES CONCLUSIONS

- ✓ Les soins donnés au SMP s'inscrivent dans l'objectif de réinsertion du code pénal
- ✓ Ils visent le traitement des facteurs criminogènes évalués chez le patient et la mobilisation des ressources du patient
- ✓ Une attention particulière est portée aux aspects éthiques
- ✓ Une formation approfondie et une supervision régulière des thérapeutes est nécessaire pour assurer des soins de qualité et efficaces
- ✓ Une bonne collaboration (et donc une bonne communication) est nécessaire entre les différents acteurs (santé, judiciaire et pénitentiaire) impliqués dans la prise en charge pour en assurer la cohérence
- ✓ Grande utilité des échanges et rencontres pour mieux se connaître (conférences, congrès, formations etc.) → définition claire des rôles et missions